

Communiqué de presse

Face à la crise sanitaire, la solidarité continue à s'exprimer à la Banque Alimentaire de l'Isère

Face à la situation actuelle, à l'urgence sanitaire liée à la pandémie et aux mesures mises en place par le gouvernement - notamment ce deuxième confinement -, la BAI (Banque Alimentaire de l'Isère) reste entièrement mobilisée pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. Ainsi, à l'entrepôt de la BAI à Sassenage, comme à la cuisine « Trois Etoiles Solidaires » de Seyssins, la solidarité continue à s'exprimer pour aider associations, CCAS et autres partenaires.

La BAI répond aux besoins des associations, des collectivités, de l'Etat en collaboration avec la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), notamment pour l'aide alimentaire liés aux plans hivernaux ou autres. Le rôle de la BAI est aussi d'accompagner toutes les structures qui le souhaitent, qu'elles fassent partie ou non de son réseau.

Pendant cette deuxième période de confinement, du lundi au jeudi, une grosse partie des 170 bénévoles est toujours présente et prépare les livraisons, accueille les dons, distribue ou confectionne des plats cuisinés - 3000 repas/semaine, plus les imprévus -.

Toutes les personnes qui travaillent actuellement à la BAI, bénévoles ou salariés, respectent les mesures de sécurité sanitaires préconisées : utilisation de gel hydro alcoolique, port de masques, distanciation physique, désinfection très régulière des camions, locaux et matériel. Une communication a été aussi mise en place pour toutes les personnes externes à la BAI, afin qu'elles respectent aussi ce protocole.

Des approvisionnements irréguliers liés au contexte sanitaire

Les bilans 2019 des activités font apparaître que la BAI a distribué plus de 2000 tonnes de denrées à 90 associations, soit l'équivalent de 4 millions de repas. Chaque semaine, ce sont 7000 bénéficiaires qui reçoivent de 6 à 7 kg de nourriture.

Pour l'approvisionnement, la BAI dispose historiquement de quatre sources différentes :

- des dons provenant des Fonds européens et nationaux (18%) ;
- des produits frais provenant des moyennes et grandes surfaces alimentaires (52%) ;
- des dons de l'industrie agroalimentaire et des entrepôts (20%) ;
- la collecte annuelle dans les grands magasins alimentaires (10%).

Au cours de cette année 2020, suite à la crise sanitaire et ses conséquences, la donne a quelque peu changé quant aux ressources. Sur la période mai/septembre, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 20% entre 2019 et 2020. La « ramasse » de produits frais a été stoppée pendant le confinement de printemps et fortement ralentie depuis ce début novembre. De nombreuses entreprises alimentaires ont toutefois abondé nos stocks de produits frais. Il en est de même avec les collectivités territoriales et locales (Département, Etat, METRO, Villes), qui nous ont aidés financièrement et des cuisines centrales des collectivités et du CHU qui nous reversent leurs excédents.

Les dons des Fonds Européens contribuent de manière conséquente à la fourniture de produits dit secs (conserves, produits de base, etc.), grâce à une dotation annuelle. Ces dons, versés via le FEAD (Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis), seront poursuivis et augmentés dans le budget 2020/2027.

Par contre, la collecte annuelle, qui assure 10 % de nos approvisionnements, initialement prévue les 27 et 28 novembre, a été reportée, car placée en période de confinement. Elle aura lieu du 28 au 31 janvier 2021, en espérant que la situation sanitaire nous permette de maintenir ce rendez-vous avec les clients des grandes surfaces.

La BAI a bon espoir de pouvoir continuer à assurer ses missions dans les conditions difficiles imposées par l'état sanitaire.

Contacts pour informations supplémentaires :

Christian Chédru, président de la BAI / Tél. : 06 74 12 65 09

Alain Provost, communication / Tél. : 06 33 27 41 26

Secrétariat BAI (du lundi au jeudi) / Tél. : 04 76 85 92 50